









Plan stratégique de l'ACF

2021-2025



Table des matières

-  **4 Encadrement**
-  **5 Vision**
-  **6 Mission**
-  **8 Valeurs**
-  **10 Mandat**
-  **12 Axes prioritaires**

Encadrement

Le Plan stratégique 2021-2025 de l'Assemblée communautaire fransaskoise (ACF) se veut complémentaire du Plan de développement global de la communauté fransaskoise 2021-2030 (PDG).

En cas d'interprétations contradictoires entre certains éléments du Plan stratégique de l'ACF et des objectifs du PDG, le PDG prédominera.

Ainsi, le Plan stratégique porte un regard interne aux objectifs de l'ACF et vise à faciliter la formulation et la mise en œuvre de plans de travail annuels pour l'équipe administrative, en harmonie avec les consignes de l'Assemblée des députés communautaires (ADC).



Vision

Unie dans la diversité, dynamique et engagée, la communauté fransaskoise* s'épanouit en français et fait valoir sa culture plurielle. Dotée d'un réseau d'organismes et d'acteurs performants qui permet de maximiser les opportunités de vivre en français pour l'ensemble de ses membres, la communauté francophone est fière de ses réalisations. Elle est reconnue pour ses initiatives innovantes, pour la qualité des partenariats développés et pour ses contributions à la vitalité de la province.

* « La communauté fransaskoise fait référence à l'ensemble des personnes qui s'associent à la francophonie en Saskatchewan. À titre de rappel, un Fransaskois ou une Fransaskoise est une personne qui s'identifie à la francophonie en Saskatchewan, actuellement ou dans le passé, que ce soit par la naissance, par le mariage, par adoption ou identification à la communauté fransaskoise, qui contribue à la vitalité de la langue française ainsi qu'à l'épanouissement et au développement des communautés francophones en Saskatchewan, tout en reconnaissant qu'il existe plusieurs façons d'y contribuer. » [Commission sur l'inclusion].

Mission





L'Assemblée communautaire fransaskoise, organisme porte-parole de la communauté, assure le leadership quant au développement, à l'épanouissement et au rayonnement de cette communauté en collaboration avec le réseau fransaskois et ses partenaires.

Valeurs

Sens d'appartenance

Les dirigeants et les membres du personnel de l'ACF sont fiers.es d'appartenir à leur communauté et souhaitent développer des institutions qui soient les leurs.

Concertation, collaboration et partenariat: L'ACF articule son développement autour d'actions concertées et par le regroupement des forces quand cela est possible.

Respect et intégrité

Les personnes œuvrant au sein de l'ACF se respectent et agissent avec un sens éthique et la plus grande intégrité.

Équité, justice et inclusion

À l'ACF, nous traitons chaque personne et chaque groupe de personnes avec le plus grand sens de justice et d'équité, dans le respect de la diversité.

L'ACF reconnaît, valorise et célèbre les diversités des membres de la communauté francophone et de leurs cultures.



Transparence

L'information et l'ouverture d'esprit sont de mise dans toutes les actions et décisions de l'ACF. Nous sommes engagés à gérer à « livre ouvert » en tout temps.

Leadership

L'ACF exerce son leadership en adhérant à la vision, à la mission, au mandat, aux valeurs, aux impacts visés et aux résultats directs visés de la communauté fransaskoise.

Son leadership repose sur l'intégrité, l'ouverture d'esprit et le respect mutuel.

En outre, l'ACF favorise une concertation transparente et gère les ressources de façon compétente et efficace.

Synergie

L'ACF préconise la suppression des frontières artificielles (administratives et/ou territoriales) et favorise le développement des complémentarités conduisant au renforcement de l'ensemble de la communauté.

Ainsi, l'effet total est supérieur à la somme des efforts individuels de chaque organisme.

Ensemble, l'ACF et ses partenaires visent un rendement supérieur collectif résultant de la prise en commun de plusieurs actions convergentes.

Redevable

Les dirigeants et les membres du personnel de l'ACF sont engagés.es à gérer les affaires de la communauté de façon efficace et à être imputables pour leurs actions.



Mandat



PROMOTION LINGUISTIQUE

Promotion de la langue française et défense des droits et des acquis de la communauté.



REPRÉSENTATION

Représentation de la communauté auprès des instances politiques et des différents paliers gouvernementaux.



CONCERTATION

Promouvoir et cultiver la concertation et la collaboration de toutes les composantes de la communauté.



COLLABORATION

Participation collaborative à l'avancement de la communauté par l'entremise du Plan de développement global.



RENFORCEMENT DES CAPACITÉS

Appuie au renforcement des capacités de la communauté fransaskoise toute entière.

Axes prioritaires

1 REPRÉSENTATION POLITIQUE

De façon stratégique, influencer les décideurs politiques, gouvernementaux et communautaires afin que les politiques publiques favorisent le respect des droits et le renforcement continu de la vitalité de la communauté fransaskoise.

2 CONCERTATION

Promouvoir et cultiver la collaboration active et la concertation de la part de toutes les composantes de la communauté dans la pleine réalisation du Plan de développement global et suivre les progrès accomplis.

Engagement à une concertation et à la co-construction d'une communauté dynamique avec les membres du réseau fransaskois et les partenaires externes.

3 PROTECTION DES DROITS LINGUISTIQUES

Augmenter la visibilité, la légitimité et la reconnaissance de la langue et de la culture francophone auprès de toute la société de la Saskatchewan.



RENFORCEMENT DES CAPACITÉS

Favoriser la prise en charge et l'autonomie des communautés existantes et émergentes en appuyant activement le renforcement de leurs capacités d'action.



BONNE GOUVERNANCE

Actualiser une gouvernance saine, éthique, efficace et collaborative qui inspire et mobilise l'ensemble des forces vives de la communauté.

Une gouvernance qui s'engage aussi à respecter les principes suivants :

- l'indépendance des administrateurs
- l'intégrité
- un engagement stratégique
- la reddition de comptes
- la transparence
- l'équité et l'équilibre
- le respect de l'environnement
- la flexibilité.



INCLUSION


Assurer un environnement enrichi d'initiatives au sein de la communauté fransaskoise et reconnaître la diversité culturelle, ethnique, de genre, intergénérationnelle et régionale.



Notes



Contactez-nous

 1 800 991-1912

 acf@fransaskois.sk.ca

 fransaskois.sk.ca

**Assemblée
communautaire
fransaskoise**

Financé par le
gouvernement
du Canada

Canada